



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

port fluvial de Béthune

Question écrite n° 125635

Texte de la question

M. Serge Janquin attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur les menaces qui pèsent sur la viabilité économique de l'exploitation du terminal à conteneurs du port fluvial de Béthune-Beuvry, équipement majeur pour les entreprises du territoire de l'Artois dans le Pas-de-Calais. Cette offre de service semble être menacée en raison d'un différentiel des aides allouées entre la Belgique et la France auquel s'ajoutent des pratiques différentes de coût de manutention de conteneurs sur les terminaux maritimes français. Les aides fédérales accordées par les pouvoirs publics belges dites Narcon et validées par l'Union européenne sont destinées à favoriser le transport combiné ferroviaire sur le territoire belge et ont pour conséquence le développement d'une offre de transport transfrontalière rail-route des opérateurs belges bâtie sur un transport ferré depuis ou vers le port maritime d'Anvers, relayée par un transport routier depuis la frontière belge vers le chargeur français. Seul l'usage du mode ferré est subventionné à l'aller et au retour. Cette distorsion de concurrence rend déficitaire toute ligne de transport fluvial conteneurisé, disqualifie les offres maritimes, fluviales et routières françaises et fragilise les opérateurs français. Par ailleurs, le développement des activités multimodales en Belgique à proximité de la frontière à destination des consommateurs du Nord-Pas-de-Calais accroît considérablement le kilométrage effectué par le transport routier et participe ainsi à une dégradation du bilan environnemental et au phénomène d'engorgement des axes routiers en région. La mise en place d'un mécanisme régulateur pour corriger cette distorsion de concurrence s'avère nécessaire. Aussi, il lui demande quelle est son intention en la matière, sachant que dans la perspective du canal Seine-Nord, d'importants investissements publics ont été consentis pour le transport fluvial conteneurisé.

Données clés

Auteur : [M. Serge Janquin](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125635

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13434

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)